

LA CROISSANCE SYNDICALE

La CSI compte 175 millions de membres au travers de 353 organisations affiliées dans 157 pays.

Bien que nous soyons fiers que la famille de la CSI est la plus grande force démocratique dans le monde, nous n'organisons actuellement que 7 % de la main-d'œuvre dans le monde.

Nous reconnaissons que nous devons organiser pour nous développer. Si nous voulons renforcer le pouvoir des travailleurs/euses nécessaire pour garantir la démocratie, le travail décent, l'égalité et la justice sociale, nous devons franchir la barrière des 7 %.

Le sondage d'opinion mondial de la CSI révèle que les citoyens réclament ce que les syndicats offrent:

Plus de deux personnes interrogées sur trois (68 pour cent) s'accordent pour dire que les entreprises qui ont un syndicat offrent de meilleurs salaires, conditions de travail et normes de santé et de sécurité aux travailleurs/euses.

Le soutien exprimé en faveur d'une série de législations du travail est exceptionnellement majoritaire.

99 % des personnes interrogées sont favorables à des législations qui protègent le droit de faire grève pour obtenir des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail, et de santé et de sécurité.

96 % des personnes sont favorables à des législations qui mettent en place et protègent un salaire minimum décent pour les travailleurs/euses.

91 % des personnes soutiennent des législations qui garantissent aux travailleurs/euses le droit de négocier collectivement et 89 % appuient des législations qui garantissent aux travailleurs/euses le droit de se syndiquer.

Le défi consiste à identifier des objectifs, à développer un plan, à renforcer les capacités et à agir.

FAITS

- La main-d'œuvre mondiale s'élève à 2,9 milliards.
- La main-d'œuvre dans l'économie formelle s'élève à 1,7 milliard.
- La main-d'œuvre syndiquée s'élève à 200 millions.
- 50 % des travailleurs/euses ont un emploi précaire, dont la plupart sont des femmes.
- 40 % de l'économie mondiale est informelle.

OBJECTIFS SYNDICAUX

Les travailleurs/euses aux quatre coins du monde sont confrontés à des atteintes concertées aux droits, suite à l'exportation de pratiques agressives en matière d'emploi, telles que celles mises en place aux États-Unis. Les atteintes à la liberté syndicale et à la négociation collective ont pour but de garantir que les employeurs détiennent un contrôle absolu de la main-d'œuvre. Cette déshumanisation du travail pose d'énormes défis à la syndicalisation, à la négociation collective et au dialogue social.

De nombreux syndicats développent et mettent en œuvre actuellement des contre-stratégies en réponse à l'introduction de ces pratiques sur le lieu de travail et dans les systèmes de relations industrielles, ou en prévision de celles-ci. Le mouvement syndical mondial a un rôle fondamental à jouer en aidant les syndicats à se doter des capacités à s'organiser contre ces atteintes aux droits fondamentaux.

La CSI et les Fédérations syndicales internationales (FSI) ont approuvé une responsabilité partagée en ce qui concerne trois voies vers la croissance, à savoir l'organisation dans les entreprises, les objectifs nationaux et les domaines mettant en péril la démocratie et la liberté syndicale.

RENFORCER LE POUVOIR DES TRAVAILLEURS/EUSES

Cadre de syndicalisation de la CSI – voies vers la croissance

1. Campagnes relatives à des entreprises Menées par les FSI

Campagnes de syndicalisation stratégique concernant les entreprises

Valeur ajoutée/parteneriat

CSI
Centrales nationales
Organisations syndicales affiliées
Alliés

2. Questions globales Objectifs régionaux/ nationaux

Menées par la CSI

Campagnes stratégiques, par exemple
Play Fair, travail domestique, ZFE

Valeur ajoutée/parteneriat

FSI
Centrales nationales
Organisations syndicales affiliées
Alliés

3. Établissement du programme

Campagnes mondiales stratégiques qui viennent d'être lancées

Par exemple, le Qatar

La CSI:

- peut diriger le lancement de ces campagnes
- peut aider les FSI à lancer ces campagnes
- peut mener ces campagnes

NB:

- Ces campagnes stratégiques devraient se limiter à une campagne en matière de planification et à une campagne en matière de mise en œuvre.
- Au fur et à mesure de leur avancement, elles pourraient passer à une ou deux.

De nombreuses organisations affiliées à la CSI et les FSI ont fixé des objectifs en termes de croissance et ont des succès et des défis à partager. Vous aurez la possibilité de les consulter et de nous envoyer également les ambitions de votre syndicat dès que la section du site web consacrée au Congrès sera fonctionnelle: www.ituc.org/Congress2014.

POINTS D'ACTION

Le Congrès convient que le renforcement des capacités en vue de l'organisation figure en tête des priorités des syndicats dans le monde entier.

L'objectif de 20 millions de nouveaux membres a été fixé pour 2018.

À cette fin, les actions suivantes sont nécessaires:

- des recherches et une cartographie stratégiques
- l'identification des groupes cibles et des objectifs en matière de croissance
- une planification et une évaluation transparentes
- des stratégies relatives au capital pour soutenir l'organisation dans les entreprises
- la formation des organisateurs, des principaux organisateurs et des coordinateurs des campagnes stratégiques grâce à un renforcement de l'Académie mondiale de la CSI
- le renforcement du partenariat avec le Conseil des Global Unions, notamment des campagnes d'organisation dans les secteurs des entreprises, les pays et les principaux enjeux mondiaux convenus
- la création d'un fonds d'organisation

Les campagnes relatives à l'organisation doivent comprendre des résultats mesurables en ce qui concerne:

- les entreprises mondiales recensées par les syndicats mondiaux
- les femmes, les migrants et les jeunes travailleurs/euses
- les travailleurs/euses dans l'économie informelle
- les groupes et secteurs ciblés au niveau des régions et des organisations affiliées